

FIBOIS



FORMATION

Pré requis

Etre un professionnel de la construction bois

Publics concernés

Charpentiers, architectes, maîtres d'œuvre

Formateur

Jean-Louis Beaumier

Nombre de participants

15 personnes maximum

Coût de la formation

200 € Net. Association non assujettie à la TVA.

Ce prix comprend le repas du midi

Lieu : Maison de l'entreprise, 11 allée des Genêts, 04200 Sisteron

Date : 17 juin 2016

Durée : 1 journée de 8 heures

Organisme de formation

Fibois 04-05

Tél: 04.92.33.18.03

claire.harmand@fibois04-05.com

Déclaration d'activité n° 93 04 00701 04 enregistré auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat

SIRET: 384 837 704 000 20

ACOUSTIQUE DES BÂTIMENTS BOIS

Isoler phoniquement en privilégiant les matériaux durables

Sisteron, le vendredi 17 juin 2016

Nombre de places limité, réservation obligatoire

Objectifs de formation

- Comprendre les grands principes de l'isolation phonique
- Connaître les particularités des bâtiments bois en acoustique
- Connaître les bases de la réglementation acoustique
- Connaître les éco-matériaux et leurs atouts en isolation phonique
- Etre capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou rénovation

Programme

Les particularités de la construction bois en acoustique

Quelques notions fondamentales

Bruits aériens et bruits solidiens

Correction acoustique et isolation phonique

Les valeurs des sons : la fréquence, l'intensité

La réglementation : approche du sujet

Les textes réglementaires

Les mesures réalisées sur site

Les matériaux d'isolation, les familles de matériaux, leur emploi en isolation phonique

Comprendre les fiches techniques des fabricants

Indice d'affaiblissement aux bruits aériens, explications et exemples

Indices pour les bruits d'impact, explications et exemples

Les grands principes de l'isolation phonique

Système masse – ressort – masse

Loi de masse

Désolidarisation des surfaces

L'isolation phonique de l'enveloppe des bâtiments bois

Les ouvertures : fenêtres et baies, portes

Toitures, sur combles aménagés, sur combles perdus

Murs bois simple ou double enveloppe

L'isolation phonique intérieure en construction bois

Séparations d'étage, planchers et plafonds

Cloisons simples, séparatifs d'appartement

Partie pratique avec démonstrations sur maquettes

Conception, choix des matériaux, mise en œuvre de : plancher flottant, plafond acoustique, cloison sèche, doublage de mur.

Les professionnels ayant déjà suivi cette formation avec Fibois 04-05 peuvent également s'inscrire. Le programme et son contenu ont été actualisés pour rendre compte des avancées concernant l'isolation phonique et présenter de nouvelles données, notamment concernant l'isolation paille.



ACOUSTIQUE DES BÂTIMENTS BOIS

Isoler phoniquement en privilégiant
les matériaux durables

Sisteron, le vendredi 17 juin 2016

Nombre de places limité, réservation obligatoire

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER AVANT LE 8 JUIN 2016

À : Fibois 04-05, 11 allée des Genêts, Parc d'activités Val Durance – 04200 SISTERON

Tél 04.92.33.18.03 – claire.harmand@fibois04-05.com – www.fibois04-05.com

Entreprise :

SIRET :

Nom(s) et prénom(s) du/des stagiaire(s) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Tél. :

Fax :

- Oui, je souhaite participer à la formation « Acoustique des bâtiments bois ».
- Je joins à ce bulletin d'inscription le règlement de 200€ Net correspondant au coût de la formation par chèque libellé à l'ordre de Fibois 04-05. *Association loi 1901, non assujettie à la TVA selon article 293b du CGI. Pour participer, les entreprises doivent être à jour de leur adhésion à Fibois 04-05 pour l'année en cours.*
- Je souhaite que Fibois 04-05 établisse une convention de stage.

Fait à _____, le _____

Signature _____

L'INSCRIPTION SE FERA PAR ORDRE D'ARRIVÉE DES BULLETINS D'INSCRIPTION ACCOMPAGNÉS DU CHÈQUE.
LE NOMBRE DE STAGIAIRES EST LIMITÉ À QUINZE

